

Le 7 mars 2022, à Mamoudzou

Poursuite du blocage de La Cimade et inaction des autorités : le président de La Cimade en déplacement à Mayotte

Depuis trois mois, l'équipe de La Cimade à Mayotte est toujours dans l'impossibilité d'accéder à son local. Occupation journalière, serrures cassées, banderoles diffamatoires apposées sur le balcon de La Cimade, flots de haine sur les réseaux sociaux, déclarations outrancières et souvent mensongères dans la presse ces dernières semaines, agressions verbales des personnes accompagnées et des bénévoles, liberté d'association et droit du travail pour nos deux salariées totalement bafoués... la liste est longue ! **L'inertie des autorités qui refusent de protéger une association est inacceptable.**

Cependant, notre équipe composée de deux salariées et d'une trentaine de bénévoles poursuit son accompagnement au quotidien tant bien que mal : permanences d'accueil délocalisées, poursuite des ateliers sociolinguistiques, sensibilisations sur l'accès aux droits en milieu scolaire, formation juridique auprès des partenaires associatifs et institutionnels...

Les soutiens externes se sont multipliés : de nombreux parlementaires - député.E.s et sénatrices/sénateurs confondus - et de tout bord politique ont interpellé le Ministère de l'Intérieur et le Préfet de Mayotte sur notre situation. Les associations nationales de solidarité et de défense des droits humains se sont également mobilisées en co-signant la tribune « [A Mayotte comme partout, défendons l'Etat de droit et la solidarité](#) » publié le 25 février dans [Libération](#).

Nos tentatives de dialogue avec les manifestant.E.s qui occupent illégalement notre local sont restées vaines. Face à cette impasse, nous avons enclenché diverses actions juridiques. Malgré les portes fermées, nous continuerons inlassablement d'expliquer notre travail, loin des fantasmes et des clichés véhiculés au détriment des personnes considérées comme étrangères et leurs soutiens.

Du 7 au 10 mars, le président de La Cimade, Henry Masson sera en déplacement à Mayotte pour apporter son soutien à notre équipe et aux personnes accompagnées. L'occasion de rappeler notre appartenance à ce grand mouvement de solidarité active créé en 1939, qui défend grâce à ses 2000 bénévoles la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions dans l'hexagone et Outre-Mer.

Henry Masson par sa présence à Mayotte se joint à l'équipe locale pour appeler les responsables du blocage à cesser leurs actes illicites, inutiles et indignes d'un état de droit. Il appelle aussi les autorités, garantes de la liberté associative, à prendre leurs responsabilités pour que La Cimade puisse poursuivre ses combats et ses activités à Mayotte en faveur de toutes et tous.

Contacts presse : Mathilde Detrez 06-39-01-91-83 / Pauline Le Liard 06-39-64-59-10